

17 SEPTEMBRE 2015

« Synergie-Officiers, pour la défense de tous les Officiers de la Police Nationale »

LE MAG

PASS NAVIGO MAINTENU !

Le 10 septembre le Ministre de l'Intérieur annonçait le maintien de la gratuité de la carte de transport pour les policiers du SGAP PARIS.

Les agents bénéficiant d'un véhicule de service seraient exclus et il faudra désormais faire une demande pour bénéficier du PASS NAVIGO.

Une nouvelle convention devant être passée avec le STIF, SYNERGIE-OFFICIERS qui durant la période estivale n'a cessé de faire remonter ses arguments au plus haut niveau de l'Etat, veillera à ce qu'aucune catégorie de personnel ne soit exclue du nouveau dispositif.



Le combat a porté !

COURRIER MINISTRE



Le 31 juillet dernier, Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur a rédigé à l'attention de SYNERGIE-OFFICIERS un courrier au sein duquel il a opéré un point d'étape sur plusieurs dossiers en cours.

AU SUJET DE LA REFONTE DE LA NOMENCLATURE, le Ministre rappelle les motivations l'ayant conduit à solliciter ces travaux, mais ne fournit aucun élément relatif à leur état d'avancement.

AU SUJET DU RECRUTEMENT AU CHOIX de Commissaires de Police, il indique que le projet de sa suppression est actuellement en examen au Conseil d'Etat.

AU SUJET DE LA REFORME DU TEMPS DE TRAVAIL, initiée par une directive Européenne, Monsieur Bernard CAZENEUVE explique que la modification du décret régissant le temps de travail au sein de la Police Nationale a été transmise à la Commission Européenne. Dès que le projet de décret aura été retourné par cette instance, il sera soumis au comité technique ministériel.

AU SUJET DE L'ASA, il précise que la méthode statistique élaborée pour définir les personnels pouvant désormais y prétendre vient d'être soumise au Conseil d'Etat, accompagnée d'une demande d'avis pour en évaluer la pertinence et la conformité avec la loi. Dès retour, un nouveau projet d'arrêté sera présenté en comité technique après avis du guichet unique.

ENFIN, Monsieur Bernard CAZENEUVE insiste sur sa détermination à lutter contre les suicides. Outre le fait, selon lui, que les 22 mesures décidées début 2015 tendent à se concrétiser, il annonce la tenue d'un séminaire à l'automne prochain pour définir des évolutions en la matière.

INFO CAP : Les prochaines CAP devraient se dérouler les 24 et 25 novembre pour les mutations et les 15 et 16 décembre pour l'avancement.

REFORME DE LA NOMENCLATURE

Cet après-midi une réunion sur l'état d'avancement de la refonte de la nomenclature se tiendra à la DRCPN.

SYNERGIE-OFFICIERS y défendra une nouvelle fois les intérêts de tous les Officiers de Police, en veillant à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de cette réforme.

En effet, à ce jour aucune direction d'emploi ne semble vouloir faire les efforts nécessaires pour parvenir aux objectifs fixés par le Ministre de l'Intérieur.

SYNERGIE-OFFICIERS veillera à ce que les instructions du Ministre, reprenant le projet porté par SYNERGIE-OFFICIERS (refonte de la nomenclature, déflation accentuée, nouvelle volumétrie du corps,..), ne soient pas sabotées par ceux qui y ont un intérêt catégoriel et œuvrent dans l'ombre des directions.

REFORME PTS

Après le refus du projet d'intégration des agents PTS, techniciens et ingénieurs au sein des trois corps actifs de la Police Nationale, SYNERGIE-OFFICIERS a été informé le 29 juillet dernier de la volonté de créer trois nouveaux corps actifs dédiés afin de faire évoluer leur statut.

Il s'agissait d'une information en amont, sans aucun détail sur les modalités.

S'il n'est nullement question de remettre en cause les avancées statutaires de nos collègues de la filière technique et scientifique, SYNERGIE-OFFICIERS restera vigilant sur les incidences de cette création pour les Officiers.

